

00-00-0000
FERNELMONT

Monsieur le Bourgmestre J-C. NIHOUL
Madame la Directrice C. DEMAERSCHALK
Rue Goffin 2
5380 FERNELMONT

Fernelmont, le 4 août 2016

V. Réf : Santé Publique/suspicion de cluster-CW/3/cd.

Objet : Rapport de l'AVIQ relatif à une suspicion de cluster à Cortil-Wodon en lien avec l'utilisation de pesticides.

Monsieur le Bourgmestre,

Madame la Directrice Générale,

En réponse à votre lettre du 25 juillet et en tant que représentants de neuf médecins généralistes travaillant à Fernelmont, nous vous faisons parvenir un résumé de nos attentes.

DONNEES SCIENTIFIQUES

Nous tenons compte de l'expertise collective de l'INSERM¹ de 2013 qui a confirmé l'existence d'un lien entre l'exposition aux pesticides et certaines pathologies (cancers, maladies neurologiques et certains troubles de la reproduction et du développement).

Ce rapport insiste sur le risque particulier de l'exposition pour les femmes enceintes et les enfants.

« Les périodes du développement embryonnaire, fœtal et de la petite enfance sont particulièrement sensibles aux pollutions environnementales.

Les expositions à des toxiques chimiques au cours de ces périodes de vulnérabilité accrue peuvent être responsables de pathologies et de handicaps chez le nouveau-né, chez l'enfant ou durant la vie entière. Les effets sanitaires pouvant résulter de ces expositions sont des événements survenant pendant la grossesse (avortements spontanés, malformations congénitales, diminution du poids de naissance ou de la durée de gestation), des altérations fonctionnelles apparaissant après la naissance et affectant entre autres le système reproducteur, le métabolisme et la croissance, le développement psychomoteur et intellectuel et le comportement de l'enfant, ou encore le développement de cancers chez l'enfant. »

¹ Institut national de la santé et de la recherche médicale. France

Nous avons pris connaissance d'un rapport tout récent (25/07/2016) de l'ANSES² quant à « L'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides ».

Ce rapport met en évidence entre autres que :

- Le recours aux produits phytopharmaceutiques a augmenté de 5 % en moyenne de 2009 à 2013 en France. Cette hausse est due à une plus grande utilisation d'herbicides et de fongicides.
- Les données relatives aux expositions aux pesticides des personnes travaillant dans l'agriculture sont lacunaires.
- Les expositions sont associées aux caractéristiques individuelles des personnes qui sont très diverses et ces caractéristiques sont aujourd'hui mal documentées et peu prises en compte alors qu'elles peuvent être associées à des risques de santé spécifiques (par exemple femmes en âge de procréer et risques pour le fœtus).
- Une grande partie des missions de conseil relatives à la réduction d'utilisation des pesticides et à la prévention est confiée à des personnes appartenant à des entreprises dont les bénéfices commerciaux sont directement dépendants de l'usage de pesticides. Ce constat soulève la question des conflits d'intérêts dans lesquels s'inscrivent ces prestations.
- Les préconisations sur les pratiques de pulvérisation pour les agriculteurs (type de matériel, équipements de protection, moments de traitement) ne sont pas toujours efficaces, adaptées ou réalistes. De plus, elles peuvent tendre à faire peser sur l'agriculteur l'entière responsabilité de son exposition, et ce, alors même qu'il n'est que partiellement décisionnaire des itinéraires techniques et des modalités de réalisation de son travail et/ou qu'il ne dispose pas des marges de manœuvre et des ressources techniques, sociales et financières pour les concevoir et les mettre en œuvre.

Les études se sont concentrées sur les agriculteurs et leur famille. Celle de l'ANSES nous démontre que les agriculteurs ne sont pas correctement informés ni protégés. La situation est encore bien plus inquiétante pour les riverains. Encore moins d'études et d'informations. Quel est le risque pour ces enfants qui jouent pieds nus dans des jardins où l'herbe vient d'être touchée par le nuage de pulvérisation ? Peut-on parler d'exposition massive et répétée ? Comment diminuer ce risque ?

NOS ATTENTES

C'est aussi notre travail de médecins de nous intéresser aux expositions toxiques dont peuvent être victimes nos patients et de les en informer.

En tant que généralistes, il ne nous est pas possible de donner un avis pointu sur chaque élément du dossier. Le problème des pesticides est d'une importance majeure – nous dirons vitale- ; il est important qu'il soit pris en charge par des experts de chaque discipline (épidémiologie, toxicologie, médecine spécialisée...) de la Région, du Fédéral et/ou indépendants.

Nous avons bien conscience qu'il existe peut-être un problème spécifique à Cortil-Wodon et certainement un problème global quant à l'utilisation des pesticides.

² Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. France

Concernant Cortil-Wodon

- Il nous paraît utile que les personnes compétentes puissent disposer des registres des pesticides utilisés par les agriculteurs à proximité du quartier concerné.

- Des prélèvements devraient être effectués au niveau du sol des parcelles cultivées et surtout au niveau des jardins limitrophes. La présence de pesticides dans nos châteaux d'eau, telle que confirmée par la SWDE devrait être mieux étayée et plus transparente. En effet, quand l'exposition est répétée sur de longues périodes (certains pesticides laissent des traces de nombreuses années), la notion de valeur seuil tolérable perd de son intérêt. Les découvertes récentes concernant les notions d'effet cocktail et de perturbateurs endocriniens montrent que ces produits gardent leur potentiel toxique même aux doses antérieurement autorisées. Cette eau, distribuée à large échelle, en particulier vers certaines grandes villes, devait être l'objet de plus d'attention en n'ignorant pas que les nouvelles molécules ne sont analysables par la SWDE que deux ou trois ans après leur mise sur le marché et leur utilisation.

- Lors des épandages, des prélèvements devraient être effectués aux endroits les plus pertinents en regard du type de dispersion des produits utilisés : ruisseaux, air, châteaux d'eau (nappe phréatique), herbe des jardins touchés par ce nuage de dispersion juste après l'épandage... Des experts en toxicologie devraient en déterminer l'opportunité et la fréquence.

Il serait important de publier ces études afin qu'elles puissent faire l'objet de critiques de la part de la communauté scientifique.

- C'est à nouveau un conseil d'experts choisis pour éviter tout conflit d'intérêts éventuel qui devrait déterminer la méthodologie adéquate pour se prononcer sur l'existence d'un cluster à Cortil-Wodon en lien avec l'utilisation des pesticides.

- Réfléchir à la possibilité d'utiliser le registre du cancer avec un autre critère de comparaison que le code postal 5380. Analyser les problèmes d'une rue d'une centaine d'habitants vivants dans une commune d'un millier d'habitants (Cortil-Wodon) par les données d'une commune de 8000 habitants ne nous paraît pas adéquat. Cette démarche risque de méconnaître un problème local éventuellement réel et de donner l'impression qu'il n'y avait pas de souhait politique de répondre à la question.

- Toujours au niveau du registre du cancer, étudier la possibilité de comparer l'incidence des cancers à Cortil-Wodon avec l'incidence des cancers, d'une part, dans des communes rurales soumises aux mêmes expositions et d'autre part, dans des communes plus ou moins indemnes d'exposition aux pesticides par voie respiratoire ou cutanée.

Dans ce cadre, nous souhaiterions qu'une attention plus précise soit accordée aux cancers et aux troubles de développement des enfants.

D'une façon plus globale

- Les études le confirment, l'incidence des maladies neurologiques et de certains troubles de la reproduction et du développement est aussi influencée par l'exposition aux pesticides.

Il nous paraît important de mieux objectiver les risques afin de prendre les mesures adéquates. Nous souhaiterions que les experts et les responsables de la santé puissent organiser des recherches dans ce sens. Nous pensons, par exemple, aux malformations congénitales et aux troubles du comportement chez les enfants.

- Une centralisation des informations (si possible à l'échelon fédéral) concernant les pesticides nous semble importante. Il semble y avoir une méconnaissance au sud du pays de ce qui se fait en matière de protection face aux produits phytosanitaires dans le nord du pays.

- Les études prennent du temps. En attendant, les agriculteurs et la population sont soumis à des toxiques probables, l'importance du risque étant encore très mal connue. Dans l'immédiat un consensus pourrait s'établir entre agriculteurs et riverains pour minimiser l'exposition de la population aux pesticides.

- Il n'est pas cohérent de fermer nos fenêtres quand on pulvérise puis de faire rentrer les pesticides via nos assiettes. Nous devons aider les fermiers à produire plus de produits bio. Une solution simple est d'en consommer plus. Il est utile de trouver des pistes pour en stimuler la consommation en la rendant, par exemple, plus accessible aux moins favorisés. De même, favoriser les circuits courts en recréant du lien entre l'agriculteur et les riverains, favoriser la diversification de l'offre locale, la création de coopératives,...

Pour conclure, nous n'ignorons pas que toutes ces démarches ont un coût. En même temps, le 21 janvier 2016, lors d'un colloque à l'Institut Pasteur, les orateurs ont expliqué que les perturbateurs endocriniens coûtent à l'Europe 157 milliards d'euros par an dont 120 milliards pour les seuls pesticides.

De plus, de nombreux agriculteurs ont des difficultés financières dans le système actuel. N'est-ce pas l'occasion d'amorcer une autre voie ?

Une directive Européenne demande que pour 2020 les pesticides soient produits, manipulés et utilisés de façon à ne pas présenter une menace pour la santé et l'environnement.

Nous vivons donc une période de transition qui sera sans doute difficile pour l'ensemble des acteurs ; nous souhaitons qu'elle soit l'occasion de nous associer pour évoluer vers une agriculture plus respectueuse des agriculteurs, de l'homme, de sa santé et de son environnement.

Les médecins de Fernelmont restent disponibles et souhaitent être informés des différentes démarches qui seront envisagées par les décideurs et veilleront à en informer leurs patients.

Cette réponse s'inscrivant dans le cadre de notre lettre ouverte, nous souhaitons qu'elle puisse être diffusée à l'ensemble de la population.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gilles COLEMONTS

Etienne BOLLY